

Expéditeur: Communications <Communications@cegepsherbrooke.qc.ca>

Date: 3 avril 2019 à 11:40:16 UTC-4

Destinataire: "'personnel@cegepsherbrooke.qc.ca'" <personnel@cegepsherbrooke.qc.ca>

Objet: [Personnel] Message de la présidente du conseil d'administration

À tous les membres du personnel,

Des événements récents ont attiré toute mon attention et celle des membres du conseil d'administration du Cégep. Lundi, une assemblée du Syndicat du personnel enseignant (SPECS) s'est tenue lors de laquelle le départ de Mme Marie-France Bélanger a été demandé. Je suis stupéfaite qu'une telle proposition ait pu être mise sur la table, considérant le haut niveau d'engagement dont Mme Bélanger a fait preuve, de même que les représentations incessantes qu'elle a réalisées auprès de tous les intervenants susceptibles de faire bouger les choses, notamment durant la longue période de compressions vécue par le Cégep. Je tiens à préciser que Mme Bélanger a toute ma confiance et mon appui, de même que la confiance et l'appui des membres du personnel-cadre et du conseil d'administration.

Cette situation difficile est liée à la préparation du projet de répartition des tâches du personnel enseignant pour 2019-2020 qui s'est avéré un exercice délicat compte tenu de la baisse de la population étudiante et de la problématique de la surembauche cumulée. Considérant que Mme Bélanger a tenu à travailler d'une manière collective et inclusive et que les discussions sont toujours en cours, je suis d'autant plus étonnée de la réaction du SPECS.

Le conseil d'administration a d'ailleurs été tenu au courant de la situation et des démarches effectuées par la direction pour la répartition des ressources d'enseignement; démarches qui doivent permettre au Cégep, et ultimement, à son conseil d'administration, de rencontrer ses obligations.

Je vous rappelle qu'en 2016, dans le contexte difficile des compressions budgétaires, le Cégep a dû déposer, à la demande du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, un plan de redressement visant à la fois à rembourser sa dette accumulée et à résorber la surembauche, sur une période maximale de cinq ans. Cette surembauche est associée à l'enveloppe du « E » consacrée à la masse salariale du personnel enseignant.

Or, bien que le Cégep soit en voie de rembourser sa dette au budget de fonctionnement, il en est tout autrement pour la surembauche qui a plutôt pris de l'ampleur depuis le dépôt de ce plan de redressement. Devant cet état de fait, la direction du Cégep devait agir et je suis tout à fait en accord avec les décisions qui ont été prises avec le souci de maintenir la vitalité de nos programmes et le soutien offert à nos étudiantes et nos étudiants.

Consciente des inquiétudes que cette situation puisse générer, j'appelle ainsi au calme et au discernement de chacun et chacune d'entre vous pour retrouver notre capacité à coopérer pour le bien de notre communauté et de notre mission éducative.

Veillez accepter mes plus sincères salutations.

Julie Banville

Présidente du conseil d'administration